

Image not found or type unknown



Frais de foyer d'hebergement pour notre frère handicapé

Par **chachi**, le **26/02/2011** à **23:37**

Bonjour,

Notre mère vient de décéder et nous avons `présent notre frère handicapé à notre charge. Nous recherchons un foyer de vie mais nous aimerions savoir si les frères et soeurs devront payer le foyer si son alloncation n'est pas suffisante. Et si c'était le cas, de quelle façon se fait le calcul pour savoir combien doit payer chaque frère. Si le calcul se fait selon le salaire de chacun, s'agit-il du salaire du foyer ou simplement du frère (ou soeur)? Je vous remercie d'avance.

Cordialement.